



Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES  
29 avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex  
Tél. : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

**VALABLE 5 ANS à compter du 9 juillet 2015**

**N° P142419 - DE/10**

et annexe de 5 pages

**Matériau présenté par :** Création BAUMANN  
15 rue du mail  
75002 PARIS  
France

**Marque commerciale :** METAL BASE

**Description sommaire :**  
**Composition globale :** Tissu 100 % polyester PLF  
**Application :** Rideau  
**Masse :** ( 70 ± 10% ) g/m<sup>2</sup>  
**Epaisseur :** ( 0.219 ± 10% ) mm  
**Coloris :** Divers

**Rapport d'essais :** N° P142419 - DE/10 du 9 juillet 2015

**Nature des essais :** Essai au bruleur électrique NF P 92-503 (décembre 1995), essai de propagation de flamme NF P 92-504 (décembre 1995), essai pour matériaux fusibles NF P 92-505 (décembre 1995).  
Détermination du classement NF P 92-507 (Février 2004).

**Classement :**

**M1**

**Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE (MATÉRIAUX UTILISÉS À L'ABRI DES INTEMPÉRIES)**

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P142419 - DE/10 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 6 pages**.

Trappes, le 9 juillet 2015



La Responsable du Pôle Energie  
Environnement et Combustion

Noëlle LOFERME PEDESPAN



Accréditation  
N° 1-0606  
Portée disponible  
sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

**Laboratoire national de métrologie et d'essais**

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00  
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : [info@lne.fr](mailto:info@lne.fr) • Internet : [www.lne.fr](http://www.lne.fr) • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244  
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

## RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 9 juillet 2015

**N° P142419 - DE/10**

### 1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

### 2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai : Création BAUMANN  
Date et référence de la commande : Bon pour accord sur devis N° 2015/8605 du 18/05/2015  
Producteur : Création BAUMANN  
Marque commerciale et référence : METAL BASE  
Composition globale : Tissu 100 % polyester PLF  
Caractéristiques attestées par le demandeur :  
Masse : ( 72 ) g/m<sup>2</sup>  
Epaisseur : ( 0.2 ) mm  
Coloris : Divers  
Caractéristiques déterminées par le LNE :  
Masse : ( 70 ± 10 % ) g/m<sup>2</sup>  
Epaisseur : ( 0.219 ± 10 % ) mm  
Coloris : Divers

**suite du rapport page suivante**

Annexe page 2

**3. MODALITES DES ESSAIS**

Date de réception des éprouvettes : 15/06/2015 et 03/07/2015

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à  $(23 \pm 2)$  °C et  $(50 \pm 5)$  % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 07/07/2015

**4. RESULTATS**

**4.1. ESSAI AU BRULEUR ELECTRIQUE**

	Eprouvette 1				Eprouvette 2				Eprouvette 3				Eprouvette 4			
Sens	Chaîne Endroit				Chaîne Endroit				Chaîne Endroit				Chaîne Endroit			
Coloris	Steel base				Alu base				Brass base				Copper base			
Percement	Oui				Oui				Oui				Oui			
Moment d'inflammation (s)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote (s)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propagation de points en ignition hors de la zone déjà carbonisée	Non				Non				Non				Non			
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Non				Non				Non				Non			
Chute de gouttes non enflammées	Oui				Oui				Oui				Oui			
Longueur détruite/brûlée (mm)	160				150				140				165			

Annexe page 3

	Eprouvette 5			
Sens	Chaîne Envers			
Coloris	Copper base			
Percement	Oui			
Moment d'inflammation (s)	-	-	-	-
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote (s)	-	-	-	-
Propagation de points en ignition hors de la zone déjà carbonisée	Non			
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Non			
Chute de gouttes non enflammées	Oui			
Longueur détruite/brûlée (mm)	150			Longueur moyenne 153

Durée d'inflammation $\leq$ 5s	Oui
Longueur moyenne < 350 mm	Oui
Chute de gouttes enflammées	Non

suite du rapport page suivante

Annexe page 4

**4.2. ESSAI DE PROPAGATION DE FLAMME**

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4
Coloris	Chaine endroit Copper Base 112	Chaine endroit Alu Base 102	Chaine endroit Stell Base 59	Chaine envers Brass Base 121
Persistence de flamme après le retrait du brûleur ISO 6940	Non	Non	Non	Oui
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 2s pour le matériau	Oui			
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 5s pour le matériau	Oui			
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non

**4.3. ESSAI DE FUSIBILITE**

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4
Coloris	Brass Base	Copper Base	Alu Base	Steel Base
Chute de gouttes non enflammées	Oui	Oui	Oui	Oui
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non
Inflammation de la ouate	Non	Non	Non	Non

**suite du rapport page suivante**

Annexe page 5

**5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS**

NEANT

**6. CONCLUSION ET CLASSEMENT**

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement :

**M1**

Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

**7. DURABILITE DU CLASSEMENT**

NON LIMITEE (MATÉRIAUX UTILISÉS À L'ABRI DES INTEMPÉRIES)

Trappes, le 9 juillet 2015



La Responsable du Pôle  
Energie Environnement et  
Combustion

Noëlle LOFERME PEDESPAN

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document